



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 JUILLET 2021 DE
L'ASSOCIATION « POINTS DE SUSPENSIONS... »
ANTÉRIEUREMENT « ASSOCIATION DES AMIS DE LA MÉDIATHÈQUE DE SAINT-LEU-
LA FORET »**

L'évolution des contraintes sanitaires et l'avancement de la vaccination permettant désormais d'envisager la reprise de nos activités, nous comptons bien avoir le plaisir de nous retrouver rapidement ensemble.

Il est possible, à titre exceptionnel et en raison des circonstances sanitaires, de tenir, au plus tard le 31 juillet, une assemblée générale par correspondance. Nous avons décidé de recourir à cette possibilité.

La participation s'est déroulée par le retour d'un bulletin de vote dûment renseigné de vos nom et prénom ainsi que de vos votes sur chacune des résolutions.

Le retour de ce document devait se faire **AVANT LE 10 JUILLET 2021**

-par l'envoi d'un mail sur **signetsmag@gmail.com** accompagné du bulletin de vote dûment renseigné

ou :

-par l'envoi de ce même bulletin à l'adresse du président 8 sente des Potais à Saint Leu-la-Forêt.

En résumé, les projets de résolutions portaient sur :

- Rapport moral et d'activité 2019/2020, vote du quitus,
- Bilan financier 2019/2020 et Budget prévisionnel 2021, vote du quitus,
- Activités 2021,
- Changement du nom de l'association
- Changement du logo de l'association,
- Modifications des statuts.

L'un des objectifs de cette AG était d'approuver les comptes de 2019/2020 et le budget pour 2021, conformément au tableau « bilan financier » fourni..
La cotisation versée en 2021 sera attribuée d'office à l'exercice 2022 afin de tenir compte de la longue période d'inactivité forcée.

Votre vote pour chacun des six projets de résolutions ci-dessus a donné les résultats suivants dûment constatés lors d'une réunion du bureau tenue le 13 juillet.
Seuls pouvaient prendre part au vote les adhérents à jour de leur cotisation 2019.
Le nombre de votants fût de 28 sur 56 inscrits . Le quorum de 25% est atteint.

Les votes pour chaque résolution furent les suivants :

1. -Rapport moral et d'activité 2019/2020 et vote du quitus= approbation à la majorité de 28 moins 1 voix
2. -Bilan financier 2019/2020 et Budget prévisionnel 2021 et vote du quitus= approbation à la majorité de 28 moins 1 voix
- 3.-Activités 2021= approbation à la majorité de 28 moins 1 voix
- 4 - Changement du nom de l'association= approbation à la majorité de 28 moins 6 voix
- 5 - Changement du logo de l'association = approbation à la majorité de 28 moins 4 voix
- 6 – Modification des statuts = approbation à la majorité de 28 moins 4 voix

Le bureau : Caroline Maiziere, Didier Delattre, Gérard Tardif, Serge Vincent

PV rédigé par G.Tardif le 13 juillet 2021